

Diplôme d'État Code RNCP 37676

Éducateur Spécialisé

Arrêté d'agrément du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes du 26 mars 2019

DIPLÔME

Diplôme d'État de **niveau 6** Grade LICENCE (Nomenclature européenne)

LIEU DE LA FORMATION

Institut Saint-Laurent (Campus Santé Social, Lyon 5ème multisite)

DURÉE DE LA FORMATION

36 mois (dont formation pratique)

ADMISSION

La sélection se fait à partir d'un dossier, puis d'un entretien d'admission via Parcoursup.

+ D'INFOS



Institutsaintlaurent.org
Calendriers, programme,
modalités de financement,

dossier de candidature, règlement d'admission, ...

CONTACTS

ASSISTANTE DE FORMATION ES

Renseignements, dispositif ParcourSup et sélection ES

Anissa IKHELEF 04.78.33.94.45

es-administratif@institutsaintlaurent.org

CONSEILLÈRE FORMATIONS

Renseignements avant inscription pour les candidats en Formation Continue, modes de financement et accompagnement à la recherche d'employeur

Véronique DUCROCQ 06.27.21.80.15

vducrocq@institutsaintlaurent.org

LE MÉTIER

L'éducateur spécialisé est un professionnel du **travail social**. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une **démarche éducative et sociale** globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de **socialisation**, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

LES APTITUDES

L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité. Il favorise l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles. Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

L'éducateur spécialisé intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion. Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle dans le respect du projet institutionnel et de la demande des personnes accompagnées. Il est amené à organiser et/ou coordonner des projets et/ou mobiliser des équipes dans la mise en place d'actions socio-éducatives. Il est en lien avec des partenaires et des réseaux d'acteurs du territoire. Il exerce une veille professionnelle et intègre les évolutions du métier dans son activité.

LES FONCTIONS DE L'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

- Travailler auprès d'enfants, adultes, familles et groupes en difficulté, en situation de vulnérabilité ou de handicap,
- Contribuer au processus de socialisation et d'autonomie des personnes en aidant au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne,
- Favoriser le **renforcement des liens sociaux** et des **solidarités** dans l'environnement des personnes et de la société.
- Etablir une **relation éducative** à partir de ses observations et de situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels.



INSCRIPTION

LYCÉENS, PERSONNES EN REORIENTATION SCOLAIRE. **DEMANDEURS D'EMPLOI, APPRENTIS**

Inscription via Parcoursup.fr







SALARIÉS, FINANCEMENT PAR L'EMPLOYEUR OU L'OPCO

Inscription sur Institutsaintlaurent.org

Fin des inscriptions: Mai 2024 Epreuve de sélection orale : Mai 2024

PRÉ-REQUIS

· Être titulaire du baccalauréat,

OU Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au R.N.C.P. au moins au niveau 4,

OU Bénéficier d'une validation d'études, d'expériences professionnelles d'acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

· Accès à un outil numérique de travail et à une connexion internet.

RÉPARTITION DES HEURES

Formation sur 36 mois

1450 heures de formation théorique

Pour les non-salariés

2100 heures de formation pratique réparties en 3 stages.

Pour les salariés

2100 heures de formation pratique réparties en 3 périodes.

Dans sa pratique, l'éducateur spécialisé doit :

- Adopter des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance,
- S'adapter à l'autre en se rendant disponible et concevoir, conduire, évaluer des actions socio-éducatives dans le cadre de projets personnalisés,
- S'inscrire dans un travail d'équipe avec laquelle il partage et analyse, des hypothèses de travail adaptées aux besoins repérés.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme s'articule autour de 4 Domaines de Formation et 8 Blocs de Compétences.

DF 1 : La relation éducative spécialisée (500h)

BC1 Construction de la relation éducative

BC2 Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

DF 2 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé (400h)

BC3 Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif

BC4 Conception et conduite d'un projet éducatif

DF3: Travail en équipe pluri pro. et communication pro. (300h)

BC5 Communication professionnelle en travail social

BC6 Expression et communication écrite et orale

DF4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250h)

BC7 Mobilisation des acteurs et des partenaires

BC8 Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Ces quatre Domaines de Formation sont traversés par une Unité de Formation « Initiation à la méthode de recherche ».

Temps de travail personnel : 1490 heures sont comptabilisées pour l'obtention de 180 ECTS.

La durée obligatoire de la formation pratique est de 60 semaines (2100 heures) sous la forme de trois périodes de formation pratique:

- Une 1ère période d'au moins 8 semaines au cours des deux premiers semestres,
- Les 2^{ème} et 3^{ème} périodes d'une durée totale de 52 semaines pouvant se dérouler sur deux ou trois sites qualifiants.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Formation réglementée par :

- · Le décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social;
- · L'arrêté du 22 août 2018 modifié relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé et ses annexes définissant les référentiels (professionnel, certification, formation);
- · L'arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social;
- · L'arrêté du 23 mai 2023 relatif au diplôme au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé et ses annexes définissant les référentiels (professionnel, certification, formation).

